

# Le dîner de cousins

Chez nous, les réunions de famille s'organisaient toujours autour d'un repas, le plus souvent chez les parents de Marc qui avaient dans les environs de Tours une grande maison de campagne avec un parc. Je vous parle d'un temps déjà éloigné, dans les années 60/70, quand nous avions 15/16 ans. Aujourd'hui j'en ai bientôt 66.

Il y avait la table des parents et celle des enfants. On disait la table des cousins. Nos parents n'avaient chacun que des enfants uniques, tous approximativement du même âge, trois garçons, Marc, Antoine et moi-même Vincent, et une fille, Colette. En fait nous étions comme des frères et sœurs, toujours ensemble, très solidaires et complices. Nous habitons tous à Tours, nous allions à la même école primaire Saint Joseph puis au lycée Descartes, et nous étions toujours trois pour défendre le quatrième. Les copains nous appelaient la bande à Gaillard, du nom de notre grand-père. Il avait eu deux fils, le papa de Marc et le mien, et deux filles, les mamans d'Antoine et de celle de Colette. Deux grands-parents, quatre parents, huit avec les gendres et les belles-filles très bien intégrés dans le noyau familial, quatorze avec nous, les cousins, tous forts et confiants dans l'aventure de la vie. Rien de mal ne pouvait nous arriver.

Plus tard, chacun s'engageant dans des études supérieures, puis une activité professionnelle très accaparante, et nos mariages respectifs, nous nous sommes peu à peu éloignés les uns des autres. Mais, pour maintenir la tradition, nous avons toujours voulu faire une fois par an un dîner entre nous, un dîner de cousins. Nous étions convenus d'une date le 31 mai de

chaque année dans un restaurant de Tours ou des environs qu'à tour de rôle nous choissions. C'était le plus souvent chez Barbet, une très bonne table. Il ne nous serait pas venu à l'idée de manquer ce rendez-vous et je crois que jamais aucun de nous n'a failli, du moins jusqu'au 31 mai 1996.

Cette année-là Marc avait 52 ans, marié et père de trois enfants, tous majeurs. Il était médecin généraliste à Tours. Antoine, un an de moins, divorcé et sans enfant, était, et est toujours d'ailleurs, avocat pénaliste à la Cour d'Appel d'Orléans. Colette, célibataire sans enfant, avait, elle aussi, 51 ans. Elle travaillait à Paris comme journaliste pour un grand quotidien de l'époque. Quant à moi, Vincent, j'étais cadre informaticien dans une compagnie d'assurances. J'avais alors 49 ans, marié, et ma fille Virginie en avait 6.

Cette même année, Marc avait choisi de retenir un salon particulier au château d'Artigny. Je me souviens de ce dîner comme si c'était hier. Antoine et moi avons retrouvé Marc vers 20 heures. Nous prenions l'apéritif au bar en attendant Colette qui nous avait adressé, deux jours auparavant, un billet : *Je n'oublie pas notre dîner de cousins, le 31 mai. Je serai un peu en retard. Je viendrai avec Edgar.*

Qui était cet Edgar ? Que venait-il faire dans notre dîner où en principe seuls les cousins étaient conviés ? Pourquoi Colette avait-elle pris le soin de nous prévenir sinon pour que nous nous interroguions ?

- Mais c'est peut-être seulement son chien, avança Antoine en riant.
- Ou son chat, son singe ou encore son python, pendant que tu y es ! Tu sais bien qu'elle ne veut pas s'encombrer d'animaux, répliquai-je. Non, moi je penche pour un fiancé !

- N'importe quoi, a dit Marc. Tu sais bien qu'elle n'aime pas les hommes, enfin plus maintenant !
- Mauvaise langue, lança Antoine. Ça te gêne qu'elle préfère les filles ? C'est son affaire. Quant à cet Edgar, je pressens quelque cousin caché tiré d'une vieille histoire familiale scandaleuse qui soudain jaillit ... un lointain cousin bâtard. Edgar c'est un prénom démodé, ça sent la fin du 19<sup>ième</sup>! Vous allez voir qu'elle va nous ramener un ancêtre ! Il est vraiment bon ce muscat sec, ajouta-t-il en reposant son verre.

Colette arriva et nous la regardâmes s'avancer, chacun, intrigué et dubitatif, soupesant ses propres hypothèses et cherchant du regard l'Edgar annoncé. J'ai pensé en la voyant que Marc avait raison et qu'elle n'avait vraiment pas une tête à se marier. Et puis c'est comment une tête à se marier ? Ridicule.

- Eh bien quoi, c'est moi, a-t-elle dit. Tout le monde va bien ? Après un temps : Vous en faites une tête !
- ... (silence gêné) C'est à propos d'Edgar. Il n'est pas avec toi ? demanda Antoine.
- Non il n'est pas avec moi.
- Ah bon ! Il ne vient pas ? continua Marc
- Il viendra une autre fois ... enfin, si vous acceptez. Je suis venu vous en parler ce qui est déjà une façon de venir avec lui.
- Nous on s'était déjà fait à l'idée que tu nous le présentes. On avait même tenté d'imaginer qui il était.
- Ah vraiment ? Et alors c'est qui selon vous ? interrogea Colette posant son regard sur chacun de nous. Vous pourriez aussi, avant de me faire part de vos supputations, me proposer un apéritif.

Marc, trop heureux de cette diversion, appela le barman.

- On est au muscat sec, dit-il.
- Va pour le muscat sec, répondit Colette.

Et chacun de se concentrer sur son verre. Je la sentais tendue, nerveuse, un peu agressive. Prudence ai-je pensé. Nous connaissions ses brusques emportements quand elle était par trop contrariée. C'est donc que ce qu'elle avait à dire était important, du moins pour elle.

- On ne va pas jouer aux devinettes, dit Antoine. Si tu as pris la peine de nous annoncer que tu venais à notre dîner annuel de cousins avec le dénommé Edgar, du moins pour nous en parler, c'est que c'est important. Non ?
- Oui, ça l'est, pour moi et j'aimerais que cela soit aussi pour vous. Vous êtes ma seule famille et d'une certaine façon, cela vous concerne.
- Nous concerne ! s'exclama Antoine. Cela touche donc à la famille ?

Colette acquiesça de la tête et se dirigea vers un petit salon qui jouxtait le bar. Nous la suivîmes. Elle s'assit dans un des fauteuils. Nouveau silence qu'Antoine rompit :

- Ça concerne l'un d'entre nous ?
- Oui, moi.
- Seulement toi ?
- Oui ... moi et aussi vous, un peu, enfin ... un peu plus qu'un peu.
- Comment ça nous ?
- Eh bien on verra.

Marc était de plus en plus énervé et, sur un ton plutôt autoritaire, il reprit :

- Finissons-en Colette. Edgar, c'est qui ? Un grand-père, un cousin, un fiancé, un enfant, un bébé à naître ? Qui d'autre ?
- Un enfant répondit Colette comme soulagée.

Nous la regardions de plus en plus intrigués. Marc poursuivit :

- Un enfant, tu as un enfant ?
- Oui
- Mais quand l'as-tu fait ? On ne t'a jamais vu enceinte ? Tu nous l'aurais tout de même dit !
- C'est un enfant adopté ? ai-je demandé.
- Si l'on veut.
- Comment ça, si l'on veut ? s'emporta Marc. Tu as fait cet enfant ou tu l'as adopté ?
- Les deux.
- Invraisemblable ! N'importe quoi ! Et puis d'abord quel âge il a cet enfant ?
- 30 ans.

Nous nous exclamâmes ensemble, provoquant le regard réprobateur des gens installés au bar :

- 30 ans !
- Non 33 !
- 33 ans que tu caches cet enfant, s'exclama Marc.
- Je ne savais pas que j'avais un enfant !

- En plus, tu accouches à 16 ans, si je calcule bien, et tu nous dis que tu ne le savais pas ?
- Non.
- Tu l'as su quand ?
- Il y a un peu plus d'un an.

Silence consterné. Antoine proposa que l'on passe à table pour que Colette nous fasse un récit de son histoire avec cet enfant. On s'installa dans le petit salon que Marc avait réservé :

- D'accord mais ne m'interrompez pas. Les questions à la fin.
- Comme à l'Elysée du temps du Grand Charles ! s'exclama Antoine, histoire de détendre l'atmosphère.

Colette sourit et raconta. Elle était tombée enceinte à 16 ans, enfin tombée n'est pas le terme ... cela ne s'était pas fait tout seul évidemment. Elle l'avait aussitôt dit à sa mère qui, furieuse et bouleversée sur le moment, avait, en femme de tête, immédiatement décidé que Colette devait partir en Suisse à Sion pour y soigner, le temps d'accoucher, un début de tuberculose. Son père, au courant, avait laissé faire, un avortement étant exclu pour nos parents tous très catholiques et pratiquants. Ce fut pour Colette un temps d'éloignement d'autant plus difficile qu'elle avait très mal vécu le fait d'être non seulement éloignée de sa famille et de ses cousins mais aussi d'être enceinte. C'était pour elle une injustice faite à son jeune âge. Elle ne voulait pas de cet enfant mais comprenait la décision de ses parents de refuser l'avortement.

De plus sa grossesse ne se passa pas bien. Elle était souvent malade avec des risques de fausse couche. Colette et sa mère qui venait la visiter

tous les mois, priaient secrètement pour que cela se produise, mais en vain, Dieu resta sourd et rien n'arriva. A terme, sa santé s'étant fortement dégradée, on craignit qu'elle ne succombât lors de l'accouchement. Elle fut endormie et on pratiqua une césarienne. Très affaiblie du fait d'hémorragies, elle ne reprit conscience que 48 heures après l'accouchement. Sa mère et la sage-femme lui annoncèrent alors que l'enfant était mort-né, qu'elle avait été opérée et qu'elle ne pourrait plus avoir d'enfant. Ce fut pour elle un soulagement, la fin d'un cauchemar de 9 mois. Elle se rétablit peu à peu et trois mois plus tard rentra chez ses parents, son début de tuberculose définitivement oubliée. Et Colette conclut :

- Voilà pour ce qui est de la naissance d'Edgar qui vous vous en doutez n'est pas mort-né.
- Je n'aurais jamais cru ta mère, ma très pieuse tante, capable d'un tel mensonge sur la vie de son petit-fils tout de même, lui ai-je dit.
- Je ne suis pas sûre, répondit-elle, que ma mère ait été véritablement complice dans cette affaire, il n'y a aucune preuve ni dans un sens ni dans l'autre. Disons qu'elle a fermé les yeux sur ce qu'elle ne pouvait cependant pas ignorer.

Marc afficha une moue dubitative et je resservis du vin à tous. Nous attendions la suite. Colette reprit son récit.

Quinze à seize mois avant ce dernier dîner de cousins, elle avait été contactée par un avocat de Genève qui souhaitait la rencontrer à Paris. Il avait refusé de préciser au téléphone le motif de sa demande, indiquant seulement qu'il s'agissait d'un problème personnel à caractère familial.

Colette nous a alors dit qu'elle avait hésité à l'époque à en parler à Antoine, se réservant de le faire quand elle en saurait plus. C'est ainsi qu'elle avait appris qu'elle était probablement la mère biologique d'un certain Edgar Muller, cadre dans une banque de Lausanne, né 29 ans plus tôt, un 5 décembre, dans la même clinique que celle où elle avait accouché. Elle ne se souvenait pas du jour mais était certaine de l'année et du mois.

Elle nous confia alors que cet évènement douloureux de ses 16 ans et du bébé mort-né qui la hantait parfois mais qu'elle tenait volontairement à distance dans un passé lointain, se rappela brusquement à elle dans son présent de femme de 50 ans et qu'elle en fut heureuse. Les questions se bousculaient : Lui avait-on menti ? Si cet enfant était bien vivant, on l'aurait donc volé et donné à une autre mère, un kidnapping ? Ah si elle pouvait être soudain mère, nous a-t-elle confié, comme par enchantement, elle a qui ne pouvait plus avoir d'enfant ? Et cet enfant, ce fils qui, selon cet avocat, la cherchait, elle qui, malgré elle, l'avait abandonné, lui qui, malgré lui, l'avait quitté ! Quel bonheur soudain, quelle émotion, que d'amour à donner !

Elle s'était, un mois plus tard, rendue à Lausanne et avait rencontré Edgar. Déjà un air de famille avait-elle pensé en le voyant pour la première fois. Ils avaient parlé, longtemps, de lui surtout. Il lui avait raconté comment il avait été élevé dans une famille très bourgeoise de commerçants à Vevey, ces Muller qui lui avaient donné ce prénom et ce patronyme. Il était ainsi fils unique et avait eu une enfance heureuse. Ses parents étaient décédés, un an plus tôt, dans un accident de voiture. Outre un petit héritage, le notaire lui avait remis avec le testament une lettre signée de ses deux parents dans laquelle ils lui disaient qu'il avait été adopté car ils ne



pouvaient pas avoir d'enfant. Ils avaient, par un lien qu'ils ne voulaient pas révélé, cherché et réussi à acheter, contre une forte somme, un enfant à la naissance dans une clinique de Sion. Avec la complicité d'une personne de la clinique, l'enfant avait été déclaré comme le leur. Ils ne savaient pas qui était la véritable mère et n'avaient pas cherché à le savoir. Edgar avait alors fait une enquête dans les cliniques de Sion, retrouvé les femmes qui avaient accouché à cette date, et par élimination successive était remonté jusqu'à elle.

- Incroyable ces Suisses, avais-je dit.
- En Suisse, avait expliqué Antoine, avec un bon contact, le plus souvent un avocat, beaucoup d'argent et infiniment de discrétion, tout est possible. On organise bien la mort, avait-il dit, pourquoi pas la naissance !
- Et ta mère aurait reçu de l'argent ?
- Non. Enfin je n'en sais rien mais, la connaissant, cela me semble impossible.

Colette nous a ensuite confié qu'elle était retournée plusieurs fois à Lausanne et qu'Edgar était venu la voir à Paris. Elle avait confronté son ADN avec le sien et les tests étaient concluants. Edgar était bien son fils. Je me souviens qu'elle rayonnait de fierté en disant cela.

- Si ta mère savait cela, quel bouleversement pour elle. Heureusement qu'elle est décédée, la pauvre. Et ton père, tu lui as dit ? s'était inquiété Marc.

- Non pas encore, avait-elle répondu, mais vous savez dans son état de santé et avec son Alzheimer, cette nouvelle le laissera sans doute indifférent.

Nous étions tous silencieux. C'est alors que Colette ajouta :

- Il reste cependant une question
- Quoi encore ? avait demandé Marc, agacé.
- Le père ? Qui est le père d'Edgar ? Il a un père mon fils.
- Evidemment. J'imagine que tu le sais.
- Oui et vous aussi.
- Quoi ? Comment veux-tu que nous le sachions, s'était bizarrement emporté Marc. Nous le connaissons peut-être en tant que personne mais nous ne savons pas qu'il t'a fait un enfant.
- En es-tu si certain, Marc ? avait demandé Colette

Nous avons tous regardé Marc.

- He bien quoi ?
- Voyons Marc. Tu ne te souviens pas ?

La question restée sans réponse fut suivi d'un silence embarrassé.

- Et toi, Antoine, non plus ? avait continué Colette
- Ah toi aussi Antoine ? avait dit Marc avec un sourire méchant.
- Et toi, Vincent ? Tu n'en as aucun souvenir ? avait dit Colette en me désignant.
- Ah bon, toi aussi, s'étaient exclamés Marc et Antoine.
- Oui, tous les trois. Vous êtes tous les trois le possible père d'Edgar, en tous cas, c'est l'un d'entre vous, je considère donc que

c'est tous les trois, avait conclu Colette sur un ton péremptoire qui n'admettait aucune contradiction.

- Comment peux-tu affirmer une telle chose ? ai-je dit.
- Médicalement impossible, avait dit Marc.

Et Colette de nous rappeler nos jeux d'adolescents quand au fond du parc de chez les parents de Marc, dans la cabane auprès de l'étang, nous jouions à touche-pipi et touche-têtons, puis qu'ensuite nous avions voulu faire comme les grands, comme c'était raconté et dessiné dans des livres.

Et Colette d'ajouter qu'elle nous adorait et qu'à 16 ans, elle voulait se marier avec chacun de nous ou avec tous les trois en même temps, qu'elle s'était livrée heureuse et épanouie à nos caresses et nos élans, d'abord avec Marc, il était le plus grand, puis avec Antoine et enfin avec moi qui voulais faire comme les autres. Et nous avons fait cela plusieurs fois jusqu'au jour où elle avait découvert qu'elle était enceinte, risque qui ne lui était jamais venu à l'esprit, pas plus qu'à nous d'ailleurs, inconscients que nous étions. Ensuite ce fut le séjour à Sion et pendant ce temps l'oubli. Quand elle était revenue, plus d'un an sans le bébé évidemment, sans que chacun de nous ait seulement eu conscience qu'il y avait eu un bébé dans cette histoire de Sanatorium suisse, nous avons grandi, passé ou passions le bac, avons des petites amies et des copains ... bref nous l'avions oubliée. Le temps des amours adolescentes partagés était révolu et avec lui l'oubli de nos premières émotions sexuelles. Colette aussi avait changé. Elle était soudain devenue femme, l'épreuve l'avait marquée et rendu plus mature. Elle avait voulu tout oublier en s'engageant dans des études supérieures brillantes puis dans une vie professionnelle trépidante qui ne lui avait jusqu'à ce jour laissé qu'un peu de temps pour des amours passagères.

- Il faudra vérifier tes dires avec nos ADN, dit Marc qui cependant ne lâchait rien de ses doutes. On ne t'a rien donné, que je sache, dit Marc.
- D'abord ce ne sont pas des dires mais des affirmations, avait répliqué Colette. Vos ADN, je vous l'ai volés, chers cousins. Lors de notre dernier dîner de cousins, l'année dernière, chez Barbet, j'ai soigneusement, à la fin du repas, pris vos serviettes de table que j'ai cachées dans mon sac. Elles portaient vos salives. C'était suffisant. J'ai des amis dans la police scientifique. Les contrôles ont été concluants. Vous n'y échapperez pas. Nous quatre et Edgar appartenons à la même lignée génétique familiale.

Nous restâmes silencieux, consternés.

- Pour tout vous dire, à la suite de ces analyses je sais qui est le père.
- Qui, interrogea Marc
- Je le sais mais vous ne le saurez pas. Je ne le dirai à personne pas même à Edgar. En fait ce fut un hasard. Ça aurait aussi bien pu être toi que toi ou encore toi, dit-elle désignant chacun d'entre nous. Ce qui est sûr c'est que c'est l'un de vous. La fréquence et la répétition de nos rapports m'interdit de le désigner et de lui faire porter cette responsabilité. Et puis surtout cela détruirait notre groupe, notre unité de toujours et ne manquerait pas de poser quelques problèmes dans vos familles respectives. Je m'y refuse. Vous êtes tous père d'Edgar. C'est ainsi. Et puis ne faites pas cette tête, avait-elle ajouté, cela devrait vous réjouir d'être à nouveau père ! Je ne vous demande pas de pension alimentaire ! Edgar ne demande rien non

plus, sinon de retrouver, 30 ans après sa naissance, sa vraie famille biologique. Je dis sa famille biologique, pas son père.

- Edgar quel drôle de prénom tout de même ! avait commenté Antoine. Ah ces Suisses ! Champagne, claironna-t-il tandis que Marc s'inquiétait :
- Comment vais-je dire cela à mon épouse et à mes enfants ?
- A propos ajoutais-je, ton Edgar, il est marié ?
- Oui, répond Colette en souriant
- Il a des enfants ?
- Oui, 3, des triplés !

Nous étions sidérés :

- Des triplés, dit Marc ?
- Eh oui, que voulez-vous, juste retour des choses, il a bien 3 pères !
- Et quel âge ont ces triplés ? ai-je demandé.
- 7 ans, tous des garçons.
- Avec ma fille Virginie, voilà la bande des 4 cousins reconstituée. On fera une table des enfants et plus tard ils feront des dîners de cousins !
- Certes mais, Vincent, 3 garçons ! Fais attention à ta fille ! Tu sais entre cousins, il se passe parfois des choses !

Mon épouse et celle de Marc ont très bien pris la chose, elles en ont même ri et organisé la semaine suivante un grand déjeuner familial avec Edgar, sa femme et les triplés.

Colette est partie s'installer à Lausanne pour être près de ses petits-enfants, Marc boude n'ayant toujours pas digéré la chose, quant à Antoine,

il a pris contact avec cet avocat genevois et je crois qu'ils se rencontrent souvent, des affaires sans doute, peut-être d'autres histoires de cousins cachés !

\*

\* \*

Philippe Dubreuil